



ENVIRONNEMENT ET ÉCONOMIE VERTE

Les Ontariennes et Ontariens s'attendent à pouvoir bénéficier d'un milieu propre, sûr et invitant, où il fait bon vivre. Depuis 2003, l'amélioration et la protection de l'environnement de l'Ontario est une priorité du gouvernement McGuinty. Cela est non seulement essentiel pour la santé et la qualité de vie des Ontariennes et Ontariens, mais revêt également une importance croissante pour atteindre les objectifs économiques de la province. Le gouvernement McGuinty est déterminé à faire en sorte que la population actuelle et les générations futures puissent s'épanouir dans une province qui accorde la même importance à la durabilité environnementale et à la viabilité économique.

Pour protéger l'air, l'eau et les sols de la province, le gouvernement a instauré une variété de programmes. Ces programmes ont débouché sur d'intéressantes possibilités économiques en encourageant l'innovation locale dans les secteurs émergents, comme les technologies propres, et en attirant des investissements qui créeront des milliers d'emplois en Ontario dans le secteur de l'énergie renouvelable. De plus, le gouvernement prend des mesures pour faire de l'Ontario un chef de file des technologies et services novateurs du secteur de l'eau propre qui favorisent la conservation et l'assainissement de l'eau.

Budget de l'Ontario de 2010

Dans le cadre de son plan Ontario ouvert sur le monde, le gouvernement élabore une stratégie de l'eau d'envergure pour, d'une part, faire de l'Ontario le chef de file nord-américain de l'innovation et de la conservation dans le secteur de l'eau et, d'autre part, protéger les ressources en eau de la province pour les générations futures. La stratégie encouragera les affaires et la création d'emplois dans le secteur de l'eau en appuyant la mise en marché des technologies de l'eau et de l'assainissement de l'eau.

Dans le cadre de sa stratégie de l'eau, le gouvernement de l'Ontario :

- collaborera avec les chercheurs et les entrepreneurs pour créer des emplois et attirer dans la province une main-d'oeuvre spécialisée et des investissements dans le secteur de l'eau propre;
- améliorera l'efficacité de l'infrastructure ontarienne d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées;
- adoptera une nouvelle *Loi sur le développement des technologies de l'eau* qui appuiera la mise au point de nouvelles technologies et pratiques de conservation et de traitement de l'eau;
- fera la promotion du secteur ontarien des technologies de l'eau ici à l'étranger.

Réalisations récentes

Énergie verte et efficacité énergétique

La *Loi de 2009 sur l'énergie verte* favorisera la création de 50 000 emplois au cours des trois premières années, l'expansion des installations de production d'énergie renouvelable et une plus grande économie d'énergie.

- La Loi a contribué à attirer en Ontario un investissement de 7 milliards de dollars que propose un consortium dirigé par Samsung C&T Corporation et Korea Electric Power Corporation pour produire 2 500 mégawatts d'énergie solaire et éolienne. Cet investissement devrait tripler la capacité de production d'énergie renouvelable de source solaire ou éolienne de l'Ontario et créer plus de 16 000 emplois dans le secteur de l'énergie verte pour construire, installer, équiper et faire fonctionner les centrales d'énergie renouvelable.
- La mise en oeuvre du Programme de tarifs de rachat garantis (TRG) est un élément central de la loi et a suscité un intérêt considérable envers l'investissement dans l'énergie renouvelable. Le 10 mars 2010, l'Office de l'électricité de l'Ontario a annoncé la signature des 510 premiers contrats TRG qui représentent au total 112 mégawatts d'électricité, soit une quantité suffisante pour alimenter plus de 13 000 logements.
- D'ici la fin de 2014, le charbon ne servira plus à combler les besoins en électricité de la province. Le remplacement des centrales au charbon est la plus importante initiative de réduction des émissions de gaz à effet de serre au Canada.
 - En 2009, les émissions de dioxyde de carbone liées à la production d'électricité à partir de charbon étaient de 73 % inférieures à leurs niveaux de 2003, et la province prévoit fermer quatre autres centrales à l'automne 2010.
- Des projets de production d'énergie totalisant près de 5 300 mégawatts d'électricité additionnels sont en chantier, y compris environ 1 400 mégawatts d'énergie renouvelable (sans compter le projet du consortium coréen et les autres initiatives découlant du programme de TRG). Ces projets représentent environ 14 milliards de dollars en investissements et près de 80 000 emplois durant la période de construction.
- En juillet 2009, le gouvernement a annoncé un plan pour faciliter l'achat de véhicules électriques.
- Depuis mai 2009, le gouvernement a aussi aidé plus de 189 000 propriétaires d'habitation à obtenir des renseignements sur l'économie d'énergie dans leur foyer par l'entremise du Programme d'économies d'énergie domiciliaire de l'Ontario, et a versé près de 132 millions de dollars pour aider à remettre à niveau plus de 96 800 habitations. La réduction des émissions de dioxyde de carbone ainsi réalisée équivaut à éliminer 52 850 voitures des routes de l'Ontario.

Réalisations depuis 2003

Grâce à des investissements totaux de plus de 7 milliards de dollars, la capacité de production d'électricité de la province a augmenté de plus de 7 000 mégawatts et environ 50 000 emplois ont été créés depuis octobre 2003. Cela inclut :

- environ 1 300 mégawatts de nouvelle électricité de source renouvelable;
- de ces 1 300 mégawatts, environ 1 100 mégawatts d'énergie de source éolienne, ce qui multiplie par 80 la capacité de production d'énergie éolienne de la province.
 - Plus de 690 éoliennes ont été construites grâce à des investissements totalisant 2,7 milliards de dollars.
 - L'énergie éolienne produite a augmenté de plus de 60 % en 2009 par rapport à 2008.

Les mesures annoncées dans le budget de 2010 cadrent avec les nombreux investissements stratégiques réalisés par le gouvernement pour faire de l'Ontario la province la plus verte du Canada. Ainsi, depuis 2003, le gouvernement a :

- adopté la *Loi de 2009 sur la réduction des toxiques* qui prévoit un cadre de réduction de l'utilisation des produits toxiques à des fins industrielles;
- prévu l'octroi de 13,6 millions de dollars au GreenCentre Canada de l'Université Queen's, à Kingston. Annoncée en septembre 2009, cette initiative créera des ponts entre les universités et les entreprises de l'Ontario pour mettre au point et en marché des solutions de remplacement aux produits chimiques toxiques;
- interdit l'utilisation de pesticides à des fins esthétiques en Ontario à compter du 22 avril 2009. Il n'est dorénavant plus permis à quiconque d'utiliser des pesticides pour embellir les pelouses, potagers, jardins ornementaux, terrasses, allées, cimetières, parcs et cours d'école;
- affecté 480 000 \$ au Programme de recherche et d'innovation sur les pesticides utilisés à des fins esthétiques, administré par le Conseil de l'adaptation agricole;
- continué d'investir dans les transports en commun et fera fond sur les près de 9,3 milliards de dollars qu'il a investis dans la province depuis 2003;
- protégé de l'urbanisation et de l'étalement urbain quelque 1,8 million d'acres de terres agricoles et écologiquement vulnérables dans la région du Golden Horseshoe aux termes de la *Loi de 2005 sur la ceinture de verdure*;
- mis en oeuvre un plan à long terme de développement écologiquement durable tout en protégeant au moins 50 % de la région boréale du Grand Nord de l'Ontario. Le gouvernement a accordé 30 millions de dollars sur quatre ans pour favoriser la planification, dont l'accroissement de la capacité des Premières nations du Grand Nord, la prestation de services de cartographie et de recherche, et la mobilisation des municipalités non autochtones;
- commencé à investir jusqu'à 24 millions de dollars dans la chimie et les technologies vertes dans le but d'encourager l'industrie ontarienne à réduire l'utilisation et la production de substances toxiques;
- affecté jusqu'à 14,4 millions de dollars par l'entremise de l'Incitatif ontarien pour les systèmes de chauffage solaire thermique, qui prend fin le 31 mars 2011, afin de favoriser les investissements commerciaux et institutionnels dans les systèmes de chauffage solaire thermique admissibles;
- aidé 14 entreprises ontariennes novatrices grâce à un investissement de près de 110 millions de dollars par l'entremise du Fonds pour les projets pilotes d'innovation, qui met l'accent sur les technologies environnementales et de bioénergie verte. On a commencé à accepter des demandes dans le cadre du fonds en 2006;
- adopté la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition*, faisant ainsi de l'Ontario un chef de file nord-américain de la protection et du rétablissement des espèces en péril. Le gouvernement a octroyé au Fonds d'intendance des espèces en péril plus de 18 millions de dollars depuis sa mise sur pied en 2007;
- promis que 50 millions d'arbres seraient plantés dans le Sud de l'Ontario d'ici 2020. Plus de 3,7 millions d'arbres ont été plantés jusqu'à maintenant;
- affecté 1,7 million de dollars à 16 projets de recherche en sciences environnementales dans le cadre du programme Excellence en science en vue d'appuyer l'étude, par les professeurs et étudiants des cycles supérieurs, d'une grande variété de questions dont l'assainissement des friches contaminées et la contamination des poissons et des milieux aquatiques.

Préservation de l'eau/eau propre

- Adoption de la *Loi de 2007 sur la sauvegarde et la durabilité des eaux de l'Ontario*, ce qui a permis de renforcer la gestion, la protection et la conservation des ressources en eau de l'Ontario, y compris les Grands Lacs
- Octroi de plus de 23 millions de dollars en 2007-2008 aux offices de protection de la nature pour appuyer l'élaboration de plans de protection des sources d'eau et 24,5 millions de dollars sur quatre ans, à compter de 2007-2008, pour des initiatives communautaires de protection des sources d'eau
- Octroi de 36 millions de dollars sur quatre ans en vue de nouvelles ressources d'inspection et de l'embauche de 60 nouveaux inspecteurs chargés de protéger l'air, les sols et les eaux de la province
- Investissement de 100 millions de dollars en 2009-2010 pour aider la ville de Hamilton à mettre à niveau l'usine d'épuration des eaux usées de l'avenue Woodward